Bulletin œcuménique

INTERROGATION

FSF
Frères sans frontières
Grand-Rue 34
CH-1700 Fribourg
CCP: 17-7786

GVOM
Groupe volontaires outre-mer
Chemin des Cèdres 5
CH-1000 Lausanne 9
CCP: 10-20968

15 octobre 1972

NUMERO 5
Paraît 8 fois par année

JUSTICE SOCIALE ET CROISSANCE ECONOMIQUE

Il y a déjà longtemps que des voix isolées et personnelles (telles celles de René Dumont et de Tibor Mende) se sont élevées pour dénoncer les effets à contresens de l'aide au tiers-monde, celle-ci profitant plus aux privilégiés qu' aux desherités.

Mais cette fois-ci, c'est d'une tribune officielle et du milieu des affaires internationales que le problème est non seulement évoqué, mais qu'est proclamée courageusement une politique de recherche d'une répartition plus équitable des revenus entre les différentes couches de la population. Cette prise de position vaut la peine qu'on s'y arrête.

Laissons parler M. Robert MC NAMARA, président de la Banque mondiale (BIRD) à l'occasion de l'ouverture de l'assemblée générale du Fonds monétaire international (FMI), devant le Conseil des gouverneurs de la BIRD, le 25 septembre 1972. Il a déclaré qu'au cours de la présente décennie "la question d'importance primordiale serait celle du rapport qui s'établit entre la justice sociale et la croissance économique. En raison de l'insuffisance de l'aide publique au développement, de l'aggravation du fardeau de la dette et des barrières discriminatoires que les pays développés dressent encore au commerce des pays en voie de développement, bien des pays ne pourront pas atteindre l'objectif de croissance de 6% fixé pour la deuxième décennie du développement, et bien d'autres ne pourront l'atteindre qu'au prix des pires difficultés. Supposons cependant un instant que d'ici à 1980 cet objectif soit atteint. La qualité de la vie de la majorité des deux milliards d'êtres humains qui peuplent les pays pauvres en sera-t-elle sensiblement améliorée ? Hélas non.

Elle ne le sera pas, parce que l'accroissement du revenu national - si essentiel soit-il - ne profitera pas aux pauvres s'il ne les touche pas directement."
McNamara décrit alors trois catégories de pauvreté :

- "La grande pauvreté des pays démunis de ressources pour promouvoir la croissance. On en compte 25 et ils représentent cent quarante millions d'habitants.
- Dans la plupart des pays en voie de développement plus importants que les précédents, il existe aussi des régions particulièrement pauvres - par exemple, les républiques du sud de la Yougoslavie, le nord-est du Brésil et le nord-est de la Thaïlande. L'intégration de ces régions aux secteurs les plus dynamiques de l'économie pose souvent des problèmes culturels difficiles.
- La troisième catégorie de pauvreté est

la plus répandue et la plus difficile à combattre. C'est celle de l'élément de la population des pays en voie de développement qui dispose des revenus les plus faibles et qui représente pratiquement la tranche de 40% la plus pauvre de cette population. Il s'agit de la masse de ceux qui, malgré la croissance économique brute de leur pays, demeurent prisonniers de conditions de dénuement qui défient toute définition rationnelle de la dignité humaine."

Poursuivant son discours, McNamara ajoute "On pourrait concevoir un rapport plus souple qu'on ne le suppose généralement entre la répartition des revenus et le volume de l'épargne disponible pour des investissements profitables à l'ensemble de la population", tant il est vrai que l'épargne est utilisée en grande partie par la production d'articles de luxe destinée à satisfaire une demande déformée par une répartition inégale des revenus. C'est ainsi tout le modèle de croissance adopté par les pays du tiers-monde qui est mis en cause, soit en fait celui de l'Occident !

Passant aux problèmes techniques, McNamara précise: "Une technologie est efficace, ou inefficace, par rapport aux ressources disponibles. Dans une économie riche évoluée, où la main-d'oeuvre est rare, la technologie la plus efficace est "capitalistique" et fortement automatisée; elle permet de réduire au maximum le coût unitaire de la ressource rare : la main-d'oeuvre.

En revanche, dans une économie en voie de développement, où la main-d'oeuvre est abondante et les compétences insuffisantes, l'efficacité ne consisterait manifestement pas à mettre en oeuvre des technologies "capitalistiques" étant donné qu'en l'occurrence la ressource rare est le capital. C'est cependant ce qui se produit lorsque, pour accélérer leur industrialisation, les pays en voie de développement subventionnent pour ainsi dire le capital en instaurant un système de prix dans lequel les devises sont sous évaluées, le crédit consenti à des taux de faveur et les mesures d'incitation fiscales appliquées à contresens."

Et de conclure : "Les gouvernements ne peuvent se dérober à cette responsabilité. Différer les réformes pour des motifs d'opportunité politique, c'est préparer la voie à l'extrémisme politique; rester indifférent à l'injustice sociale, c'est favoriser sa croissance."

Passant des principes à leur application, McNamara propose un programme d'action en cinq points :
-"Nous devons tout d'abord viser à accroître le revenu des 40% les plus pauvres de la population des pays en voie de développement, en établissant dans les plans de développement des divers pays des objectifs spécifiques à cet effet (..)
- La pauvreté étant étroitement liée au chômage, nous devons attaquer de front le chômage et le sous-emploi (..) A cette fin, nous pourrons prévoir certains travaux publics urbains et ruraux, tels que la construction de routes d'accès aux marchés et de logements sociaux, l'exécution de programmes de reboisement, l'expansion des installations d'irrigation et de drainage (...)
- D'autre part, dans de nombreux pays en voie de développement, des réformes institutionnelles sont indispensables pour redistribuer la puissance économique : réforme agraire, réforme des sociétés, réforme de l'impôt, du crédit et autres (...)
- L'une des techniques les plus efficaces qui permette d'améliorer le niveau de vie des pauvres consiste à aménager les dépenses publiques. Trop souvent, ces dépenses - qui se rapportent à la santé aux transports, à l'approvisionnement en eau, à l'éducation et à bien d'autres secteurs - profitent en définitive aux privilégiés beaucoup plus qu'aux deshérités (...)
- Enfin, nous devons nous efforcer d'instaurer des rapports plus équilibrés entre le prix de la terre, celui de la main-d'oeuvre et celui du capital (...)"

Après avoir évoqué des projets particuliers (notamment en Indonésie), McNamara a terminé son discours en déplorant l'insuffisance de l'aide des pays riches et en indiquant les grandes lignes du programme de la BIRD pour les années à venir.

Adapter l'économie aux réalités humaines dans un sens de justice sociale n'est-ce pas adopter la sagesse de la morale naturelle et, pour nous chrétiens, une invite supplémentaire à donner à notre vie le sens et le but divins que notre foi exige ?

B.G.

SOUDAN II

La disparité entre culture et développement des parties nord et sud du Soudan a posé un problème politique insoluble pour la nouvelle nation devenue indépendante en 1956. Il en est résulté une guerre tragique et cruelle entre les rebelles Anya-nya du Sud et l'armée gouvernementale du nord (voir "Interrogation No 4)

En 1964, un soulèvement populaire dirigé par la gauche, mais soutenu également par la droite traditionnelle musulmane, renversa le général Abboud et instaura un gouvernement de coalition, civil, avec influence dominante de la gauche. Ce fut le début d'une époque démocratique-parlementaire. Le nouveau gouvernement offrit l'amnistie et des négotiations aux rebelles du sud. Ceux-ci refusèrent de déposer les armes par manque de confiance, mais acceptèrent une rencontre autour d'un tapis vert. C'était en 1965. Or, peu de temps avant le début de la conférence prévue, la droite musulmane parvint à faire changer le rapport des forces entre elle et la gauche pro-communiste, soit dans la rue à Khartoum, soit dans le gouvernement qui fut remanié.

Tenues dans ces périodes de troubles politiques, les négociations avec les rebelles n'aboutirent à aucun résultat, sinon celui d'accepter de continuer la discussion en petits comités. Les nordistes étaient unis par leur refus de toute séparation du Soudan en deux états, alors que les sudistes s'étaient présentés aux discussions divisés. Il y avait parmi eux des partisans de la séparation pure et simple et des partisans d'une autonomie relative du Sud dans le cadre du Soudan existant. Il se trouvait aussi parmi eux des partisans de la seule action armée et des "modérés" prêts à collaborer à une amélioration du statut du sud en entrant dans des postes de gouvernement.

Or c'est précisément sous ce nouveau gouvernement issu des troubles de 65 que la guerre s'envenima. Les rebelles reçurent de nouvelles armes, celles qui leur furent apportées par les rebelles battus du Congo. Ce renforcement se traduisit par une augmentation de leurs activités militaires. L'armée y répondit par une intensification de la répression qui atteignit une telle brutalité et atrocité que beaucoup de sudistes pensèrent que les militaires étaient cette fois décidés à aller jusqu'à la "solution finale". Inutile de dire que c'est la population civile du sud qui eut à supporter les plus grandes souffrances.

L'escalade de la violence qui marqua la période "démocratique" de 1965-69 fut accompagnée au niveau politique par une incompétence totale des autorités à régler les problèmes importants du pays : les politiciens et partis ou groupes d'influence s'usaient à s'entre-dévorer. Le pouvoir étant à nouveau fortement entre les mains de partis liés aux chefs traditionnels musulmans, il n'y avait plus de place à Khartoum pour une reconnaissance des particularités et des désirs du Sud. Quant aux promoteurs de la "révolution" de 1964, le parti communiste et les intellectuels de gauche, relégués dans l'ombre, mais farouchement opposés à la politique gouvernementale, ils cherchèrent alliance, respectivement un rapprochement avec certains groupes d'officiers, ceux qui étaient influencés soit par les idées nassériennes, soit par un certain socialisme. Ce nouveau groupe de pression profita de la dégradation de la situation politique et du mécontentement croissant de la population face aux palabres parlementaires d'alors pour renverser le gouvernement en place par le coup d'état du 25 mai 1969.

Le colonel Gaafar-el-Numeiry prit le pouvoir. Tous les partis politiques furent interdits le puissant Parti Communiste conservant cependant une assez grande influence et liberté

suite page 16

12 septembre 1970

"Cher Seigneur,

Il y a bien longtemps que je ne t'ai plus écrit. Je ressens aujourd'hui un grand besoin de toi et de ta présence, à cause peut-être de la mort proche et de l'échec relatif de notre combat. Tu sais que j'ai essayé de t'être fidèle - toujours et par tous les moyens - et d'être conséquent avec moi-même. C'est pourquoi je suis ici. J'entends l'amour comme le besoin impératif d'aider à résoudre les problèmes du prochain, dans lequel tu es présent.

J'ai tout quitté et je suis venu ici. Il se peut que ce soit aujourd'hui mon jeudi (Saint) et que ce soir soit mon vendredi (Saint). Parce que je t'aime, je m'abandonne tout entier, et totalement, entre tes mains. Ce qui m'afflige, c'est la pensée de quitter ceux que j'aime le plus - Cecy et ma famille - et de n'être peut-être pas là pour prendre part au triomphe du peuple à sa libération.

Nous sommes un groupe plein de véritable humanité "chrétienne" et je crois que nous changerons le cours de l'histoire. Cette pensée me réconforte. Je t'aime et je te fais un don total de moi-même et de nous parce que tu es mon père. Personne ne meurt inutilement si sa vie a eu un sens et je crois que c'est notre cas ici.

Salut Seigneur ! Nous nous reverrons peut-être dans ton paradis, ce monde nouveau que nous désirons tant !

Nestor Paz

Nestor Paz comprenait son engagement dans la guérilla comme un impératif évangélique. Son "journal de campagne" est moins un récit de combat qu'une méditation, une conversation constante avec Dieu. Il fut tué lors d'une opération de guérilla le 8 oct. 1970.

FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI)

Du 25 au 29 septembre 1972 s'est tenue à Washington l'assemblée générale annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BIRD). Ces deux organismes-clé du système monétaire international méritent d'être mieux connus de nos lecteurs. Nous abordons dans ce numéro l'étude du FMI. Elle se terminera dans le numéro de novembre, alors que celle de la BIRD fera l'objet du dossier de décembre, clôturant ainsi un survol des problèmes touchant au système monétaire international (voir dossiers des trois premiers numéros).

1) FONDATION ET SIEGE

* Les crises et l'état de guerre économiques de la décennie 1930-40 ont démontré la nécessité d'une coopération internationale effective et non discriminatoire. Dès 1942 germa l'idée d'une organisation monétaire internationale dotée de pouvoirs propres.

* De nombreux plans monétaires virent le jour, notamment ceux de White (USA) et de Keynes (GB). Ils furent à l'origine des accords de la célèbre conférence monétaire de Bretton Woods (USA 1 - 22.7.44) qui institua, entre autres, le Fonds monétaire international (FMI). Sa création devint effective le 27.12.45 lorsque 22 états (sur les 44 membres fondateurs + l'ambassadeur du Danemark), représentant 77% des quotas eurent déposés leurs "instruments diplomatiques" auprès des USA (dépositaire du traité).

* Le siège permanent du Fonds se trouve à Washington. La réunion inaugurale eut lieu à Savannah (USA) du 8 au 14.3.46. Le FMI commença ses tractations de change dès le 1.3.47. Il dispose de deux bureaux hors des Etats-Unis, l'un à Paris et l'autre à Genève. La langue officielle du Fonds est l'anglais.

2) OBJECTIFS

* Le FMI est une institution spécialisée de l'ONU et jouit à ce titre d'une vocation universelle. Il doit faciliter l'expansion et l'accroissement harmonieux du commerce international.

* Trois missions ont essentiellement été attribuées au Fonds par les accords de Bretton Woods :

  a) établir des règles de "bonne conduite" en matière monétaire avec devoir pour les Etats membres de s'y conformer. En bref, elles préconisent :
  - le maintien de taux de change ordonnés (éviter des dévaluations compétitives, la "flottaison" des monnaies, etc).,
  - rendre les monnaies convertibles,
  - élimination progressive des restrictions de change,
  - respect des réglementations nationales des changes des autres membres,
  - communiquer certaines informations au Fonds,
  - collaboration obligatoire avec le Fonds.

  b) Créer une espèce de tribunal monétaire ou institution financière destinée à garantir l'ordre monétaire international, en assurant des mesures d'entraide internationale (droits de tirage, crédits);

  c) Assurer la gestion et le contrôle de ce nouvel ordre monétaire international.

3) MEMBRES DU FONDS

* L'admission est réservée aux Etats. Il n'est pas nécessaire d'appartenir à l'ONU.

Juridiquement, aucune condition spéciale n'est requise, si ce n'est que l'Etat candidat doit être désireux et capable d'assumer les obligations découlant des statuts du Fonds.

* Mais en réalité des conditions sont imposées; elles sont de la compétence du Conseil des gouverneurs. Pour chaque nouveau membre, celui-ci adopte une "résolution d'appartenance" où sont énumérés les conditions que doivent remplir le candidat. Généralement, ce sont :
  - le montant du quota alloué au nouveau membre,
  - les modalités de versement de sa souscription (notamment de la part à verser en or)
  - les délais de versement,
  - les délais de déclaration officielle d'une parité initiale à fixer en accord avec le Fonds,
  - la date à laquelle les transactions de change avec le Fonds pourront commencer (en général 30 jours après les délais précités).

* Les membres originaires du Fonds étaient au nombre de 44 (45 en comptant le Danemark pour lequel aucun quota n'était fixé). Actuellement, le FMI compte 124 membres.

* Chaque membre peut se retirer de sa propre initiative à n'importe quel moment. Jusqu'à présent, ce ne fut le cas que de la Pologne en 1950 et de Cuba en 1964.

* En cas de refus persistant à remplir les obligations prévues par les accords de Bretton Woods, le Fonds peut prononcer l'expulsion d'un membre. Cas unique : la Tchécoslovaquie en 1954.

4) ORGANES STATUTAIRES

* La structure du FMI se compose de :
  - le Conseil des gouverneurs, qui détient tous les pouvoirs;
  - les administrateurs, qui assurent la conduite générale du Fonds;
  - le Directeur général, qui assure la gestion courante (avec l'aide de son personnel) sous l'autorité des deux organes précités.

  Il faut cependant souligner que les Etats membres jouent le rôle essentiel dans l'organisation et le fonctionnement du Fonds, puisque ce sont eux qui amendent les statuts et nomment ou révoquent les gouverneurs et administrateurs.

* Le Conseil des gouverneurs :
  - chaque membre a le droit de nommer un gouverneur et un suppléant (pour une période de cinq ans en principe).
  - le Conseil doit se réunir une fois par an, traditionnellement en septembre (en même temps que les réunions des organes directeurs de la BIRD et de ses filiales - notons que ce sont les mêmes personnes qui siègent au conseil des gouverneurs de ces institutions). Il a la faculté de prévoir des réunions extraordinaires (il n'y en a encore jamais eu).
  - la réunion annuelle du Conseil constitue l'assemblée générale du FMI. D'habitude, deux réunions consécutives ont lieu à Washington et la 3e hors du territoire américain (en 1971 et 72 ce fut à Washington, en 1973 ce sera à Nairobi, au Kenya)
  - c'est à cette occasion que se prennent les principales décisions affectant la vie du Fonds, sous forme de "résolutions" du Conseil des gouverneurs. Celles-ci sont adoptées par votation à des majorités variables selon les objets.
  - les gouverneurs disposent de tous les pouvoirs, mais peuvent les déléguer aux administrateurs excepté :
    - l'admission de nouveaux membres et les conditions y relatives,
    - l'expulsion d'un membre,
    - l'approbation de la révision des quotes-parts,
    - accepter une modification uniforme de la parité des monnaies de tous les membres.
    - conclusion d'accords de coopération avec d'autres organismes internationaux,
    - détermination du revenu net du Fonds à distribuer,
    - liquidation du Fonds,
    - rejeter les décisions d'interprétation des statuts du Fonds proposés par les administrateurs.

* Les administrateurs :

- Ils forment l'organe moteur du Fonds. De 5 au début, ils sont passés à 20. Cinq des administrateurs sont nommés par les 5 Etats-membres dont les quotas sont les plus élevés; 3 sont élus à intervalles réguliers de 2 ans par les Etats d'Amérique du Sud, les 12 autres le sont par le reste des membres en fonction d'accords conclus à l'amiable. Règle particulière : 2 membres dont la monnaie a été le plus largement utilisée durant les 2 années précédant une élection d'administrateurs ont le droit de nommer chacun un administrateurs s'ils ne font pas déjà partie des Etats ayant les quotes-parts les plus importantes.

- La réunion des administrateurs constitue le Conseil d'administration (président: le directeur général); elle a lieu une ou deux fois par semaine. Les décisions sont obligatoires et doivent être prises au moins par la moitié des administrateurs disposant de la moitié au moins des voix attribuées. Chaque administrateur dispose du nombre de voix attribuées au membre qui l'a élu (= aucune limite au mandat) ou nommé (= pour deux ans et rééligible).

- Le Conseil d'administration possède des pouvoirs budgétaires, réglementaire et législatifs (par ex. conditions d'accès aux ressources du Fonds), administratif, d'organisation, de consultation (envoi de missions d'assistance) et choisit le Directeur général du Fonds.

* Le Directeur général :
- C'est le personnage central du Fonds. Il est élu par le Conseil d'administration pour une durée de 5 ans renouvelable. Il est convenu que c'est toujours un non-américain (jusqu'à présent ce fut toujours un Européen), tandis que le Directeur généran de la BIRD est toujours un Américain.
- Les directeurs généraux furent: Camille Gut, (Belgique) de mai 1946 à mai 51, Ivar Rooth (Suède) d'octobre 1951 à octobre 56, Per Jacobsson (Suède) de décembre 56 à mai 63 et Pierre-Paul Schweitzer (France) depuis septembre 1963 (son 2e mandat se termine en 1973).
Depuis 1949, un poste de Directeur général adjoint a été créé; il fut toujours occupé par un Américain. Le titulaire actuel est Frank A. Southard Jr., son mandat a été renouvelé le 19 mai 1972 pour une période de 4 ans.
- Les fonctions du Directeur général sont d'ordre budgétaire, administrative (chef des services du Fonds et gestion des affaires courantes sous la direction des administrateurs, préside le Conseil d'administration, prépare l'agenda des réunions), consultative (pour les tirages et remboursements et surtout depuis 1962 : pouvoirs accrus en vertu des Accords généraux d'Emprunts (AGE) et au titre de la gestion et mise en oeuvre des droits de tirage spéciaux (DTS), représentative (rend compte de l'activité du Fonds dans son discours annuel devant le Conseil économique et social de l'ONU, est présent lors des réunions importantes du Groupe des Dix ou des gouverneurs des banques centrales à la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et diplomatique (rôle actif lors des discussions touchant à la réforme du système monétaire international).

5) FONCTIONNEMENT ET PARTICULARITES

5.1 Les quotas :

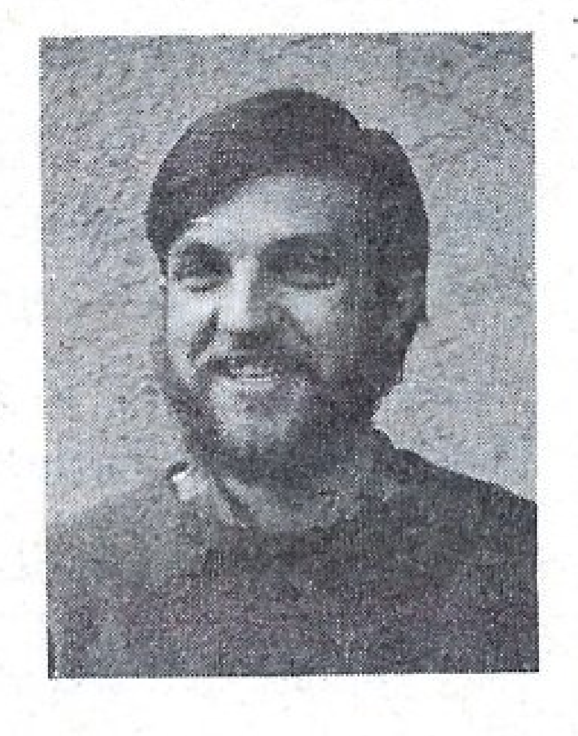
* Le quota (ou quote-part), condition essentielle d'admission, est une participation financière au capital ou souscription payée par chaque nouveau membre. Le montant de ces quotas est déterminé sur la base de critères relatifs à l'importance économique du candidat. Le versement doit s'effectuer en partie en or (25% au maximum mais au moins 10% du total) et le reste en monnaie nationale ou en effets non négociables, payables à vue et ne portant pas intérêt (75% du quota au minimum). Il doit être déposé intégralement et dans un certain délai ou par étapes au FMI ou auprès d'un "dépositaire qualifié "(Banque de France, Bank of England, Federal Reserve Bank of India, Federal Reserve Bank of New York).
* Ces règles et principes ne sont pas immuables. Des révisions quinquennales des quotas sont prévues (une augmentation de 25% eut lieu lors de la 4e période), ainsi que des ajustements globaux (en 59 et 65) et/ou sélectifs (petits quotas).

(suite page 20)

FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF



Ils sont partis...

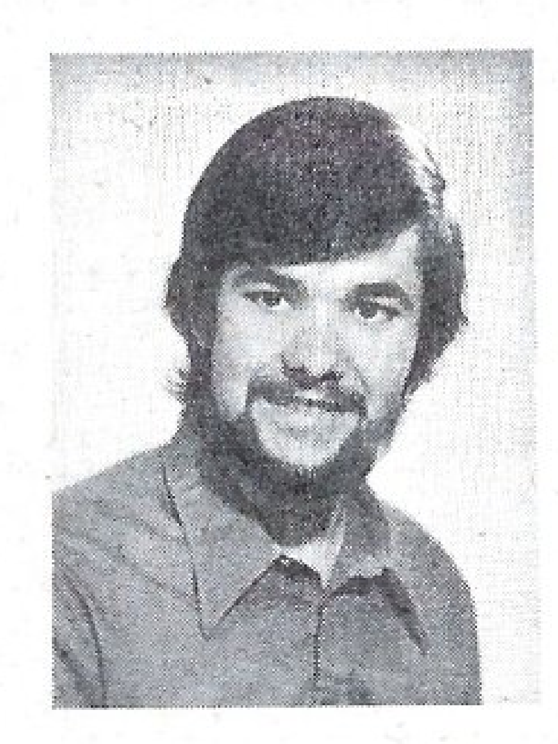


Après un bref congé en Suisse, le foyer Jean-Aurèle et Marie-Antoinette Aubry de Saignelégier est reparti avec Marie-Joëlle (1968) et Anne-Françoise (1969) à la Mission catholique, Diégo-Suarez, Madagascar

Ralph Klingele de Riehen, le 25 août 1972 pour le Centre de formation rurale, B.P. 18 Kindu, Zaïre, en qualité d'agronome-tropical



Foyer Colette et Philippe Dufour de Champvent, le 12 septembre 1972, en qualité de radio-électricien et d'infirmière, au Centre de formation professionnelle, Nouna, Haute-Volta



Olivier Favre, imprimeur de St.-Barthélémy, le 12 septembre 1972 pour l'Ecole professionnelle St.-Joseph B.P. 344, Lomé, Togo



Annette Volery, infirmière, Aumont, à droite et Germaine Meuwly, infirmière-assistante, Fribourg, le 13 septembre 1972, pour le Dispensaire de Babak, B.P. 6, Thiès, Sénégal



Foyer Gabriele et Marina Banchini de Pregassona, TI, architecte et comptable, le 16 septembre 1972, pour l'Ecole technique du Groupe scolaire de Lubuye, Kalémie, Zaïre



Foyer Paul et Carole Mathews, fondé de pouvoir, Genève, et leurs enfants Guy (1967) et Etienne (1969), le 13 septembre 1972 pour la Direction des Ateliers de Rufisque, Mission catholique, Rufisque, Sénégal



Foyer Jean-Léonce et Marie-Paule Frossard, chef de chantier, Vollèges, VS, le 16 septembre 1972, pour direction de travaux et animation féminine, Oeuvres Don Bosco, Av. Wangermée 1656 B.P. 377 bis, Lubumbashi, Zaïre



Geneviève Allimann (ancienne du Togo), d'Undervelier, à droite, secrétaire-comptable, pour l'Institut supérieur de la culture religieuse, B.P. 8022 Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire, le 18.9.72

Foyer Jean-Paul et Josiane Oberson, d'Attalens, le 20 septembre 1972, en qualité de formateur psycho-pédagogique et l'animation féminine, à la Mission catholique de Ziguinchor, Sénégal

Marcelle Favre, employée de bureau, de Genève, le 25.9.1972, en qualité de secrétaire et d'animatrice de promotion féminine, à la Mission catholique, B.P. 49, Nkolvé/Saa, Cameroun





Marie-Thérèse Gross, de Jouxtens, VD, infirmière, le 28 septembre 1972, pour l'Ecole d'infirmières de Rwamagana, B.P. 2, Rwamagana, Rwanda

Regula Bloch de Genève, professeur de sport, le 28 septembre 1972 pour l'Ecole Normale de Filles, B.P. 118, Gitega, Burundi



FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF - FSF

ILS SONT RENTRES AU PAYS

- Famille Paul Frossard-Terretaz, de Ngozi, Burundi, pour un bref congé en raison des événements du Burundi, à 1931 Vollèges VS.
- Agnès Perritaz, 1681 Villarlod, qui a effectué un remplacement de 5 mois au Dispensaire de Babak, Sénégal.

NOUVEAUX FOYERS DONT NOUS PARTAGEONS LA JOIE...

- Marie-Françoise Girardin, ancienne du Tchad, 2336 Les Bois et Jean-Claude Pringent, Paris, le 7 octobre 1972.
- Marie-Thérèse Gury, ancienne du Pérou, 2824 Vicques et Bernard Christe, ancien du Rwanda, de Bienne, le samedi 14 octobre 1972. Foyer: 14 Ch de Cerlier, 2500 Bienne.
- Agnès Minguely, ancienne du Tchad, 1564 Domdidier, et André Jenny, Grandcour, le samedi 14 octobre 1972.

ILS SONT ARRIVES EN CE MONDE...

- Patrice, le 3 mai 1972 au foyer de André et Janine Perriard-Cotting, Mission catholique, B.P. 55, Sokodé, Togo.
- Bruno, le 6 septembre 1972 au foyer de Jean-Bernard et Sara Sudan-Murith, anciens du Tchad, à Bourgoz E, 1636 Broc.
- Katia, au foyer de Daniel et Anne Berguerand-de Torrenté, le 7 septembre 1972, Action familiale B.P. 119, Port Victoria, Seychelles.
- Frédéric, le 17 septembre 1972, au foyer de Bernard et Claude Grangier-Denervaud, 19 ch. Chantemerle, 1010 Lausanne.

DECES

- Madame Gabrielle Olivier, maman de Pierre Olivier-Gisiger, ancien de RCS le 22 août 1972.
- Monsieur Léonce Terretaz, père de Lucie Frossard-Terretaz et de Raymond Terretaz, anciens du Burundi et de Madagascar, à fin août, 1931 Levron.

VOEUX SOLENNELS

- Soeur Marie-Gisèle (Gisèle Schmoutz, ancienne du Tchad) a prononcé ses voeux solennels le 4 octobre 1972 au Monastère St Joseph, Montorge, 1700 Fribourg.

AU CAMEROUN

Notre ancien aumônier général, le P. Gérard Masserey a quitté la Suisse après 14 ans d'apostolat en Romandie, notamment dans notre mouvement. Il se trouve actuellement au Cameroun où il animera le centre d'accueil des Pères du St Esprit, La Casba, B.P. 168, Yaoundé, Cameroun. Heureux apostolat en terre africaine !

LES ANCIENS SE SONT REUNIS AU BOUVERET à l'occasion du Jeûne fédéral, comme ils l'avaient souhaité, durant tout un week-end. Et quel week-end ! Nos conceptions bien solides, bien occidentales, bien défendues ont été remises sérieusement en question pour un animateur de renom, un homme venu d'un continent où l'homme est premier et non pas le roi Fric, où la défense et le respect de la vie submergent toutes les autres motivations.

En effet, M. Prosper Laleye, Dahoméen, actuellement professeur de philosophie à l'Université nationale du Zaïre à Lubumbashi (B.P. 1825) a introduit à sa manière le thème de la rencontre : "Comment participer, en Suisse, à la transformation des mentalités et des structures, pour promouvoir plus de justice et un développement solidaire ?" Lui qui a terminé ses études en Suisse où il était également l'assistant pour l'Afrique du mouvement international des intellectuels, était bien placé pour nous acculer à l'essentiel, pour nous bousculer dans nos manières de penser et de vivre ! Les vérités qui inspirent les actions des hommes sont essentiellement : la tradition, la foi, la techno-science. En Occident, elles ne sont d'accord que sur un seul point : le profit !

(suite page 20)

GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM

RAPPEL POUR MEMOIRE

Depuis dix ans, 114 volontaires sont partis sous l'égide du Groupe volontaires outre-mer; 27 ont renouvelé leur contrat ou sont repartis avec d'autres organismes. Jusqu'en 1968 la notion d'équipe était liée à celle de volontariat. Dès ce moment, nous avons envoyé des volontaires individuellement, sans souhaiter trop développer de départs solitaires (bien que partant seul, souvent le volontaire en trouvait d'autres sur place). Quatre années d'expérience confirment que cette formule permet aux GVOM d'être un organisme de service plus ouvert.

DANS QUELS PAYS ?

HAITI, RWANDA, TRANSVAAL, COTE D'IVOIRE, MADAGASCAR,
GABON, LESOTHO, MOZAMBIQUE, TUNISIE, TAHITI, CAMEROUN.

AUJOURD'HUI

Côte d'Ivoire : six enseignants au Cours secondaire, une infirmière-sage-femme à la Pouponnière, un médecin à l'hôpital de Dabou au service de l'Eglise méthodiste. La sage-femme collabore quelques heures chaque semaine avec l'hôpital civil.

Mozambique : une infirmière, une laborantine, un médecin et sa famille à l'hôpital de l'Eglise presbytérienne à Lourenço Marques.

Cameroun : un couple, dessinateur et laborantine, engagé par l'intermédiaire de l'Association pour l'Aide au Développement (APAD) de Genève, mis au service de la Fédération des Eglises en vue de la construction d'un centre agricole.

Tahiti : une maîtresse ménagère à Uturoa, internat féminin de formation domestique. Au service de l'Eglise évangélique de Polynésie française.

Transvaal : une physiothérapeute pour créer ce service à l'hôpital de l'Eglise presbytérienne tsonga à Elim (Afrique du Sud).

Haïti : un mécanicien, une infirmière, un comptable, une infirmière (deux couples) à Jérémie au Centre de réhabilitation rurale de l'Eglise méthodiste.

Madagascar : deux couples d'enseignants aux collèges d'Antalaha et d'Andapa, au service de l'Eglise de Jésus-Christ.

soit 24 volontaires.

Département missionnaire - GVOM

Les GVOM ont été créés d'une façon indépendante. Par la suite, ils se sont rattachés au Département missionnaire pour devenir l'organisme qui, dans le cadre du DM, s'occupe du problème des volontaires. Ils ont gardé leurs structures propres, portant la responsabilité de leur information, de la recherche de volontaires, de l'étude des candidatures, de l'encadrement outre-mer et au retour. Cette formule permet une collaboration régulière avec le DM, mais en même temps permet des initiatives diverses.

GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GVOM - GV

ORIENTATIONS

Dans un premier temps l'accent a été mis sur les départs et la vie en équipe. Sans renier cet orientation, mais en l'accompagnant de possibilités de départ individuels, cela a été un deuxième temps. C'est également à ce moment que le Département missionnaire a reconnu le GVOM comme son service à court terme (2 ans). Cette formule n'était plus seulement l'affaire des jeunes mais concerne tout ceux qui n'envisagent pas un engagement outre-mer de plus de deux ans.

Nous nous trouvons actuellement dans la recherche d'un troisième temps qui doit encore être défini : notre action, notre intervention en Suisse. La collaboration avec Frères sans frontières, concrétisée par ce journal ainsi que d'autres éléments, en sont déjà un aspect.

Un autre aspect est le retour des volontaires en Suisse. Nous en reparlerons, car ce n'est pas encore assez clair pour que nous puissions en dire plus.

** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** **

A PROPOS DE FORMATION

... L'oeuvre missionnaire est-elle conçue par des gens qui ont en faveur de gens qui n'ont pas, de ceux qui ont un Dieu vis-à-vis de ceux qui ont des idoles, de ceux qui ont de l'argent vis-à-vis de ceux qui n'en ont pas ? Si c'est là notre conception, il n'est pas possible que les Eglises qui reçoivent participent à la préparation des missionnaires.

Si nous avons une nouvelle conception de l'oeuvre missionnaire et du missionnaire, où se situe cette nouvelle conception ? Avons-nous effectivement une nouvelle conception de l'oeuvre missionnaire ? Est-ce qu'elle descend jusque dans nos Eglises ? Les Eglises d'où ils partent et les Eglises où ils vont savent-elles qu'il y a une nouvelle conception de l'oeuvre missionnaire ? Il s'agit d'une prise de conscience de toutes les Eglises faisant partie de la communauté. Quelle est la participation effective de la communauté à cette formation permanente ? La formation des candidats doit déjà se faire au sein de leur paroisse.

Nous ne pouvons répondre à ces questions maintenant, mais il faut que ce soit pour nous une réelle préoccupation.

Seth Nomenyo

Secrétaire théologique de la CEVAA

** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** **

NOUS CHERCHONS :

UN LIBRAIRE ou une personne ayant des connaissances dans ce domaine.

Renseignements: G.V.O.M.,
Case 136,
1000 Lausanne 9

et le sous-développement en suisse ?

LES CONDITIONS DE TRAVAIL : UN NOUVEL ESCLAVAGE ?

Dans les précédents dossiers, à travers la répartition des revenus, des salaires selon les catégories sociales et le sexe, nous avons vu l'aspect ... matériel des choses.

Bien que cela soit important, il y a pourtant quelque chose de plus fondamental qui atteint l'homme dans son être : la possibilité d'épanouissement à travers le travail exercé.

Cette notion, si elle était "mesurable", laisserait apparaître des écarts bien plus considérables que l'échelle des salaires. Schématiquement, toutes les personnes qui sont attelées à un travail de production et placées à un poste d'exécutant, se situent au bas de l'échelle, puis viendraient celles qui assument une responsabilité dans le contrôle de leur travail, puis celles qui ont une fonction de direction, pour aboutir à celles qui ont une fonction de décision, de création ou de recherche.

Le degré d'épanouissement possible n'est pas le même pour chacun et n'est pas nécessairement lié à la place que l'on occupe. Un manoeuvre peut avoir un travail dans lequel il trouve satisfaction, alors qu'un cadre peut n'en tirer aucun enrichissement ! D'autres facteurs sont donc nécessaires pour arriver à déterminer ce degré d'épanouissement possible, et parmi ceux-ci se trouvent la qualité des relations au sein de l'entreprise, l'ambiance, les conditions de travail, le degré de responsabilité effectif d'un poste de travail. Ce dernier aspect me semble le plus important parce qu'il n'y a pas possibilité d'épanouissement sans exercice de la responsabilité.

Or, au sein d'une entreprise, qui peut exercer la responsabilité dans les conditions de travail que nous connaissons qui provoquent finalement l'irresponsabilité, tellement la "parcellisation" des tâches s'est multipliée ? Quelle est la part de responsabilité du manoeuvre qui dessert une machine automatique, de l'ouvrière qui accomplit des milliers de fois le même geste de robot, de la facturiste qui cinq jours de suite durant huit ou neuf heures, établit des factures ... etc ? L'appareil hiérarchique mis en place lorsqu'une erreur a été commise, ne renvoie-t-il pas la "balle" d'un service à l'autre, du directeur à ses adjoints aux chefs d'équipes à l'ouvrier-exécutant, en passant par les bureaux techniques de méthodes et de planification ?

Quel est le degré d'épanouissement possible lorsque vient s'insérer dans cette "parcellisation" du travail, la cadence ou plutôt les cadences, la productivité, le rendement, la concurrence ? Qui subit le plus l'appareil de pression mis en place pour que finalement l'exécutant produise au maximum, si ce ne sont les exécutants qui se trouvent au bas de la pyramide ? La contrainte, l'état de dépendance, l'abrutissement causé par des gestes de robot, sont-ils conciliables avec la recherche d'un équilibre humain ? Les formes que prennent le travail ne conduisent-elles pas à un nouvel esclavage ? Les hommes d'aujourd'hui, esclaves de la machine, des cadences, du rendement ... pour un "idéal" de profit au bénéfice de quelqus-uns !

Certains peut-être me trouveront naïf de penser encore que le travail doit être une possibilité d'épanouissement et me diront que c'est dans les loisirs (encore une forme d'esclavage !) qu'il faut aller chercher cela. Pour moi, l'un ne va pas sans l'autre !

Antoine Queloz



AFRIQUE - EUROPE - AMERIQUE - ASIE - OCEANIE - AFRIQUE -

CHINE - JAPON : RECONCILIATION

La Chine et le Japon viennent allonger la liste des pays qui ont décidé de se réconcilier. En effet, un certain nombre de pays ont récemment pris la décision de renoncer à leurs différents - Algérie/Maroc, Guinée/Sénégal, Ghana/Guinée, Corée/Corée (voir "Interrogation" No 4, page 9).

CONCORDE

La presse britannique indique que la moitié des dépenses faites (5 milliards de francs) par le gouvernement anglais pour le Concorde, aurait suffi pour doter ce pays d'un réseau de trains rapides (250 à 300 km/h.)



AMIN ENVOIE DES TELEGRAMMES...

"... Je tiens à vous assurer que je vous aime beaucoup, et que si vous étiez une femme, j'aurais envisagé de vous épouser, bien que votre tête soit couverte de cheveux gris; mais puisque vous êtes un homme, la question ne se pose pas".
C'est ce que le président Amin d'Uganda a fait dire au président de la Tanzanie par télégramme. Il terminait ainsi sa réponse aux critiques de ce dernier, Nyerere s'étant élevé contre les expulsions d'Ugandais d'origine asiatique en taxant cette mesure de "raciste".

Par contre, dans un message adressé à M. Arafat et dans lequel il expose son point de vue sur la crise au Proche Orient, le général Idi Amin Dada déclare qu'il comprend pourquoi Hitler a fait assassiner six millions de juifs.
"Hitler et tout le peuple allemand, écrit-il, savaient que les Israélites ne sont pas intéressés par ce qui peut arriver à l'humanité et c'est pour cela qu'ils les ont envoyés dans les chambres à gaz".

L'EUROPE ET LES PAUVRES...

Un jeune nous a posé cette question : est-il vrai qu'en Europe il y a aussi des pauvres ? Avant de lui répondre, nous lui avons demandé son avis. Voici ce qu'il a dit : "En Europe, il doit y avoir plus de malheureux que chez nous, car ici, dès qu'on voit un frère qui a faim, même si nous-mêmes nous avons très peu de nourriture, on partage; s'il n'a pas de maison, il habite chez nous; s'il n'a pas de pagne, on l'habille ... Jamais un pauvre n'est seul, jamais on ne l'abandonne."

EXPORTATION D'ARMES

Résultats du vote :

	OUI	NON		OUI	NON
Zurich	145 461	152 859	Bâle Campagne	22 982	15 728
Berne	73 306	82 586	Schaffhouse	11 842	16 281
(Jura)	13 254	6 823	Appenzell (Rh.Ext.)	5 221	6 500
Lucerne	20 641	26 113	Appenzell (Rh.Int.)	834	1 395
Uri	3 176	3 992	Saint-Gall	36 395	45 739
Schwytz	5 369	7 905	Grisons	15 228	15 948
Obwald	1 272	2 371	Argovie	42 810	42 462
Nidwald	2 509	3 801	Thurgovie	16 274	26 741
Glaris	2 328	4 019	Tessin	18 855	8 356
Zoug	6 332	8 300	Vaud	40 750	27 187
Fribourg	12 163	11 332	Valais	11 270	12 952
Soleure	14 876	21 392	Neuchâtel	14 412	9 460
Bâle-Ville	26 565	13 589	Genève	33 855	26 197
TOTAUX - Participation en pourcentage : 32,70				584 726	593 205

14 cantons ont refusé l'initiative à une majorité nette
6 cantons ont accepté " " " " "
5 cantons ont accepté ou repoussé l'initiative à faible majorité (Zurich, Fribourg, Grisons, Argovie, Valais)

Le tiers du peuple suisse a repoussé l'initiative à une très faible majorité.

Tribune de Lausanne 25.9.72

REFUS D'AIDE AU TIERS-MONDE

Dans le canton de Neuchâtel, le projet de versement d'un subside annuel de l'Etat, de 50.000 francs au moins, pour l'aide au tiers monde a rencontré une opposition telle qu'il a été repoussé par le 55 % des votants. Ceci représente 10.452 OUI pour 12 597 NON. Seul le district de la Chaux-de-Fonds n'a pas fermé l'oreille à ce tiers monde dont on parle tant. C'est d'ailleurs peut-être l'un des facteurs même de ce rejet. On remarque en effet que dans les localités ou l'emprise de l'Eglise se traduit par un pastorat particulièrement efficace, ou humain, les électeurs ont suivi les préceptes qui animaient saint Martin. C'est en particulier le cas à Chézard-Saint-Martin et à Lament, aux Ponts-de-Martel et à La Sagne.

Une deuxième explication à ce refus pourrait se trouver dans le dégoût qu'ont éprouvé les Neuchâtelois des sanglants événements ayant marqué les Jeux olympiques de Munich et de tous les attentats dont s'est rendue coupable une faction de terroristes appartenant précisément à des pays en voie de développement.

On peut admettre enfin, pour troisième argument plausible, que le peuple neuchâtelois ressent une certaine lassitude face aux nombreuses demandes d'aide et qu'il préfère garder ses "bonnes oeuvres" sans pour autant s'en faire une obligation d'Etat.

Vote des villes :

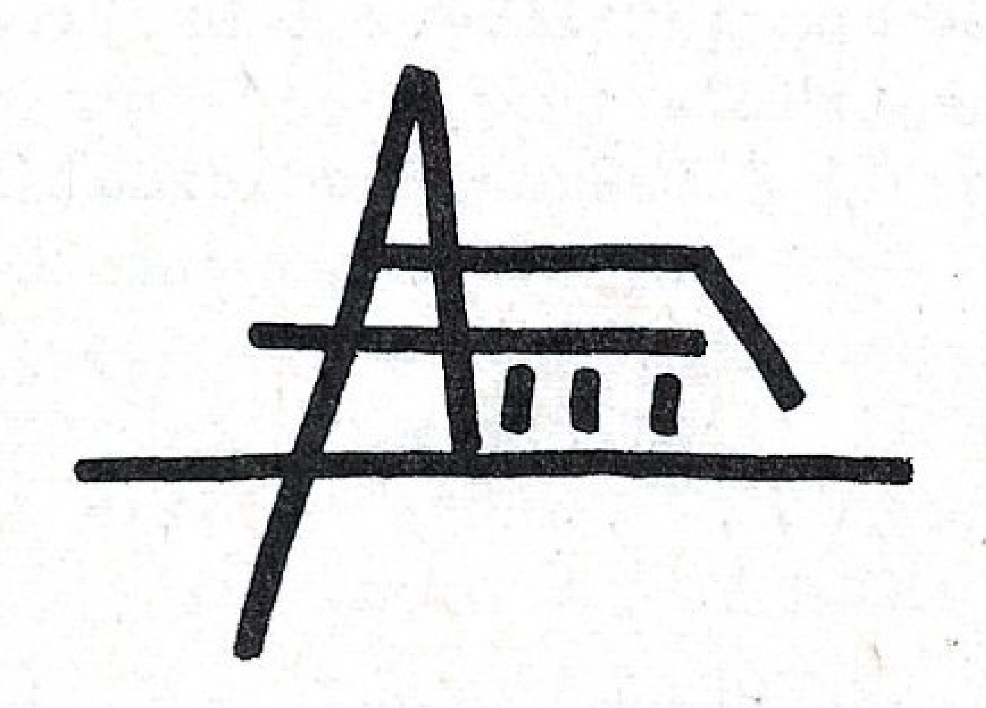
Neuchâtel	2 064	2 670
Le Locle	966	1 045
La Chaux de Fonds	3 088	2 688

EN SUISSE : Tarifs de publicité à la TV

Frs. 12'000.-- la minute pour l'ensemble des trois chaînes

Frs. 7'200.-- pour un spot de 30 secondes

Frs. 5'400.-- pour le spot de 20 secondes.



MOZAMBIQUE - Visite aux prisonniers africains

Deux membres du Département missionnaire protestant romand se sont rendus à Lourenço Marques pour étudier avec l'Eglise presbytérienne du Mozambique des questions administratives et immobilières. A leur demande, ils ont pu pénétrer dans la prison où sont détenus trente-deux responsables et membres de l'Eglise presbytérienne. La police de sûreté a donné l'autorisation qu'ils s'adressent aux prisonniers et célèbrent avec eux la sainte cène. L'évêque anglican de Lourenço Marques a tenu à participer à cette célébration. Les services de sécurité ont donné l'assurance qu'ils allaient accélérer les enquêtes, en donnant la priorité aux prisonniers âgés.

S.P.P.

AFRIQUE

La troisième assemblée plénière du symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar s'est tenue à Kampala (Ouganda) du 13 au 18 août. Comme pour la rencontre panafricaine du laïcat en 1971, le thème en était "L'engagement du laïcat dans la croissance de l'Eglise et le développement de l'Afrique".

ICI 1.9.1972

NICARAGUA

C'est un "changement radical" que viennent d'annoncer pour leurs collèges les religieuses de l'Assomption : désormais ces collèges auront pour objectif de "former des chrétiennes libres, qui s'engageront dans la libération des pauvres".

ICI 15.9.1972

LES SYNODES DE L'EGLISE CATHOLIQUE SUISSE

La séance constitutive des Synodes diocésains a eu lieu	samedi 23 septembre 1972 dans chaque diocèse.
La première session (diocésaine) se déroulera du	jeudi 23 au dimanche 26 novembre 72
Première session interdiocésaine	samedi/dimanche 24-25 février 73.

Il est prévu, au total, six sessions jusqu'en mai 1975.

L'ESCLAVAGE DU 'PLUS-AVOIR'

"Il ne faut pas se laisser prendre par la théorie selon laquelle la prospérité économique générale finit par rejaillir sur tous" est-il déclaré dans ce document ... "Malgré la hausse du revenu national brut le chômage demeure une véritable plaie à peu près partout dans le monde et le fossé entre riches et pauvres s'élargit toujours".
..."La simplicité évangélique dont parle Jésus, est-il dit en conclusion, n'implique pas une austérité misérable mais plutôt l'acceptation d'un niveau de vie sobre qui libère l'esclavage du "plus-avoir"."

Evêques canadiens 1.9.72

JOURNEE MISSIONNAIRE

La journée missionnaire mondiale (22 octobre 1972) est un rappel urgent adressé à tous les chrétiens. Il nous est demandé de :

- prier pour les vocations missionnaires,
- nous sentir solidaires des jeunes Eglises du Tiers-Monde,
- connaître et faire connaître les missions,
- soutenir les Oeuvres Pontificales Missionnaires.

SOUDAN II - suite de la page 3

de manoeuvre. Parmi les innombrables difficultés auxquelles Numeiry se voyait alors confronté, une des plus graves était certainement l'internationalisation croissante du conflit avec les régions du sud. En effet, Numeiry lui-même jouissait de l'appui de l'URSS (qui se traduisait aussi militairement) dans le cadre du soutien de Moscou aux Arabes contre Israel. Les rebelles Anya-nya, quant à eux, qui avaient le contrôle incontesté sur une partie "libérée" du sud, reçurent cette même année 69 un nouveau renfort de la part d'Israel précisément, qui leur fit parvenir par l'Uganda des armes prises aux Egyptiens pendant la guerre des six jours.

On était loin à ce moment-là d'une solution pacifique. Et pourtant le gouvernement fit des efforts dans ce sens.

Jacques Matthey

(à suivre)



Celui qui voit le ciel dans l'eau voit les poissons dans les arbres - proverbe chinois

...L'éducation est l'un des gros problèmes des pays en voie de développement. La réalisation d'une école authentiquement africaine demande beaucoup de sacrifices et de patience aux gouvernements. Les jeunes états rencontrent des difficultés insurmontables pour l'instant : pénurie de pédagogues autochtones, manque de bâtiments scolaires, par exemple. Ils se voient alors dans l'obligation de faire appel à des professeurs étrangers (c.f. le Cours secondaire protestant emploie 1 professeur ivoirien pour 16 étrangers). Ainsi l'école ne peut être un agent d'africanisation, du moins pour le moment. Nos élèves, dès leur entrée à l'école secondaire, "subissent" des professeurs blancs, donc un enseignement qui ne correspond que très rarement aux réalités de la vie africaine. Nombreux sont les élèves qui se sentent un peu perdus face à un enseignement trop européen, quelle que soit la bonne volonté de leurs pédagogues.

Certes les programmes sont adaptés à l'Afrique et le maître d'histoire ne parle plus de nos ancêtres les Gaulois. Mais d'autres réformes doivent mener encore bien plus loin, à un enseignement adapté aux besoins africains. Une solution s'impose et sera mise à l'essai par quelques classes de l'école primaire : l'école rurale, avec un temps réservé aux disciplines traditionnelles et un autre temps, aussi important que le premier, une initiation aux travaux de la terre.

L'agriculture peut procurer de nombreux emplois et produire des denrées variées pour combattre la malnutrition. La campagne sortira ainsi de son isolement et les masses paysannes seront enfin reconnues. Voilà le but ! Pour l'instant, les travaux manuels ne sont pas enseignés et, conséquence directe, la plupart de nos élèves dédaignent les petits travaux, les réservant aux manoeuvres. Rares sont les adolescents qui cultiveront la terre après quelques années passées sur les bancs de l'école. Or l'Afrique a un urgent besoin d'agriculteurs. Le gouvernement ivoirien est conscient de ces nécessités et a organisé un concours de jardins scolaires. Le début est timide, mais l'idée portera ses fruits. Les élèves du cours secondaire protestant ont construit un poulailler et se sont lancés à l'eau avec un élevage de poules. Voilà des initiatives certainement plus fructueuses que les cours d'allemand !

L'école, dans sa forme actuelle, ne répond pas aux besoins du pays. Que fait un adolescent titulaire du B.E.P.C. (fin de l'école secondaire) ? Il pourra continuer ses études ou devenir instituteur ou retourner au village et ne rien faire. Une éventuelle formation professionnelle est possible, mais elle se fera sur le tas. Et chaque année des milliers de jeunes gens cessent toute activité. Voila le drame : nous éduquons de futurs chômeurs. Ces jeunes gens, sans travail et dédaignant toute activité manuelle, ne seront-ils pas bientôt des ferments révolutionnaires ?

Francine et J-François Wälchli,
Cours secondaire protestant,
Dabou / Côte d'Ivoire

POUR DEVENIR LIBRE...

Libreville est une ville où les gens se sentent très libres, par opposition aux gens des villages qui vivent au son des ragots des bistrots (je ne suis pas entièrement libéré). Ici au centre, le Père et tous les gars sont agréables et sympathiques, mais ils sont très libres. Et je crois que c'est cette liberté que j'ai eu beaucoup de mal à accepter. Pour qu'une nourriture donne des forces il faut d'abord l'avaler; ainsi pour pouvoir vivre dans une communauté, il faut d'abord la comprendre. Je crois qu'aujourd'hui, aussi bien Jean-Luc que moi, comprenons notre société. Pour ma part, plus j'avance dans le temps, mieux je la comprends et je retrouve ce désir de vivre, de me réveiller. Je le dois à tous ces gens qui m'entourent. Durant cet été, je me suis occupé spécialement d'Alphonse, un gabonais, mon futur homologue. Je suis heureux de constater que son travail commence à le passionner. Christian Besse, Centre Ste Marie, Libreville, Gabon.

NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES - NOUVELLES -

... Depuis presque une année déjà je travaille dans une léproserie de plus de 350 malades. Ce travail est extrêmement varié et intéressant. Dans cet hôpital, on donne des médicaments contre la lèpre, mais on soigne aussi toutes les autres maladies dont une personne peut souffrir. Un dermatologue vient une fois par semaine contrôler les malades, qui reçoivent des comprimés ou des piqûres contre la lèpre suivant leur état de santé. Deux chirurgiens opèrent (entre vingt et trente opérations par mois) dans la petite salle d'opération air-conditionnée et bien fournie en instruments spécialisés. On pratique surtout les opérations suivantes :

1) reconstruction d'un nez détruit par la lèpre,
2) greffe de peau pour reconstruire des sourcils,
3) rendre les paupières paralysées de nouveau mobiles. Pour cela on passe une partie d'un muscle sur le crâne à travers la paupière. C'est un travail très délicat,
4) une greffe d'un tendon du pied qu'on attache aux doigts pour les rendre mobiles,
5) attacher un bout d'un tendon du pied à une autre place du pied pour le rendre mobile,
6) relever la peau du visage qui est complètement flétrie,
7) nettoyer des ulcères infectés,
8) greffe de peau dans les grandes brûlures,
9) vasectomie, tubectomie, appendicectomie, ulcères à l'estomac, etc.

Avant et après les opérations reconstructives de la lèpre, les malades doivent pendant plusieurs semaines faire des exercices de physiothérapie. Le physiothérapeute qui est très important pour la réussite de l'opération, partage un petit bungalow avec moi.

Tout le personnel se compose de malades ou d'ex-malades parce que les gens ont une telle peur de cette maladie que personne ne veut travailler dans cet hôpital. La société fuit tout contact avec les lépreux, des parents abandonnent leurs enfants lépreux, les enfants ne s'occupent pas de leur mère lépreuse. L'époux fuit sa femme malade et peut légalement en épouser une autre. Le conducteur de bus ne laisse pas monter un lépreux, pas de billets de cinéma, etc. Beaucoup de médecins refusent de soigner ces malades ou refusent l'admission dans un hôpital.

Mon travail ici consiste à soigner les malades, être instrumentiste pour les opérations, m'occuper des enfants, faire des travaux manuels comme les pliages Origami, peinture, dessin, pâte à modeler. Apprendre à crocheter et à coudre aux femmes et à tisser aux hommes, contrôler ou exécuter tout ce que les médecins ordonnent et voir les problèmes des malades. On peut bien voir que mon travail n'est point ennuyeux et qu'on n'arrête pas d'apprendre et de faire de nouvelles choses.

Bien sûr, la lèpre peut être guérie dans tous les cas, seulement le traitement s'étale sur plusieurs années, beaucoup de déformations peuvent être corrigées par les opérations. Mais un grand problème reste; la réhabilitation des patients souvent physiquement handicapés et moralement déséquilibrés. Des projets dans l'hôpital et ailleurs existent, pour employer les malades, mais peu a été réalisé jusqu'à maintenant.

une volontaire

Tous mes élèves ont, ou vont prochainement, trouver un emploi au Centre émetteur des PTT et à la radiodiffusion dès le mois de janvier 1973. Si mes élèves manquaient d'intérêt pour l'électronique, ce n'est pas parce qu'ils se sentaient pénalisés d'être dans un CFP plutôt que dans un collège. En effet, ils étaient bien conscients du bénéfice qu'ils pourraient tirer de leur formation professionnelle. Nous avions à plusieurs reprises discuté sur ce sujet et avions un point de vue assez proche sur cette question. Pour illustrer ceci, je vais conter un fait qui a eu lieu dans le courant de l'année. Un jour, il y a eu une petite altercation entre élèves du CFP et du Collège; ces derniers se moquant justement du travail manuel des maçons. Les élèves du CFP se sont ensuite réunis pour savoir si la prochaine fois ils se battraient pour se défendre contre de tels propos. Leur président, un de mes élèves, leur a alors dit : "Laissez les dire, ils ne savent pas que c'est vous qui avez de la chance, car vous allez avoir un métier que vous pourrez exercer, alors qu'eux ne sont pas sûrs de ce que l'avenir sera".

Michel RHEME de Genève,
Centre de formation professionnelle, Nouna, Hte-Volta.

ZAIRE ET JAPON

Nous sommes allés visiter une usine de cuivre exploitée par des Japonais. Je crois que c'est un comble d'économie politique ! Tout a été importé du Japon : les vitres, les maisons, des écoles complètes, des canaux d'égouts, les calendriers ... et même les crayons utilisés par le personnel portent la marque "Made in Japan" ! Il y a des milliards investis pour 1'500 ouvriers africains. Le fin mot de l'histoire : l'usine exporte le minerai au Japon pour y être travaillé !

Tout cela rentre dans l'aide au Tiers-monde !

un volontaire au Zaïre

... Le "Secours catholique" a payé la construction d'un centre culturel pour le village d'Aledjo et depuis la semaine passée nous nous y réunissons pour la couture. J'espère que cela permettra aux musulmanes ou aux animistes de venir plus volontiers qu'à la mission.

Les ouvriers d'André sont très sympathiques. Depuis qu'ils ont compris que nous n'étions pas venus pour gagner de l'argent, comme la plupart des européens, ils nous apportent souvent des oeufs, des ignames, du maïs, etc. Ils ont vraiment le sens du partage malgré leur pauvreté et ils savent faire plaisir à leurs amis. Ainsi un dimanche nous étions invités à partager le repas chez l'un d'eux; nous avons calculé qu'il avait du travailler deux jours pour acheter un poulet, deux bouteilles de bière et une bouteille de jus de fruit.

André et Raymond MAYTAIN de
Basse-Nendaz / VS
Foyer de Charité d'Aledjo/Togo

... Quant au matériel et outils de travail, il faut suivre le pays en travaillant avec ce qui existe; c'est peut-être moins rentable, mais pourquoi leur apprendre à utiliser des outils conçus chez nous, qu'ils n'auront pas de plaisir à employer ni les moyens de les acquérir ?

Roger Dubosson de Morgins / VS, au Centre agricole de la Mission catholique de Soanieranana-Ivongo, Madagascar.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION - un blessé qui a le nez cassé est conduit à la maternité.
Pourquoi ?
Pour qu'on lui fasse un nouveau nez ...

SAVEZ-VOUS pourquoi les moutons mangent de la chlorophyle ?

- Pour avoir la laine (l'haleine) fraîche ....

PERLES d'automobilistes relevées dans les dossiers des assureurs :

"Mon mari est décédé le 11 novembre. Jusqu'à sa vente le véhicule reste hors service."

"J'ai claxonné, mais le claxon ne fonctionnait pas parce qu'il avait été volé."

"Je puis encore me déplacer, mais je perds environ 15 litres d'essence par plein."

SOMMAIRE

Les anciens se sont réunis au Bouveret (suite de la page 9)

On a érigé en divinité suprême l'usage des choses dont on n'a pas besoin. On nous apprend à jouir des services des autres ... sans réciprocité. Le profit ne devrait-il pas être codifié, au niveau personnel, communautaire, international ? Pourquoi un ouvrier "vaut-il" vingt fois plus en Suisse qu'en Afrique pour une même dépense d'énergie ? Et si nous apprenions à ne pas profiter trop des autres ?

Vous voyez, après cette introduction, les palabres et discussions en équipes et en commun ! Il y eut de la vie et de la passion. A un point tel que les anciens ont décidé de se retrouver, par canton, au printemps 1973, pour continuer la réflexion.

Fonds monétaire international (suite de la page 7)

De plus, toutes les monnaies des membres sont rattachées à l'or, soit directement, soit indirectement par référence au dollar (= système de la parité-or).

* Les quotas sont très importants car ils déterminent :
  - l'importance de chaque membre par l'intermédiaire du vote pondéré (droit de vote),
  - les ressources du FMI puisqu'ils en forment le capital,
  - les droits de tirage des membres.

(à suivre) Bernard Grangier

J.A.
1000 Lausanne